

Ruptures conjugales et remises en couple: les variations des niveaux de vie des familles monoparentales

Hicham ABBAS (Insee) et Bertrand GARBINTI
(Banque de France-CREST)



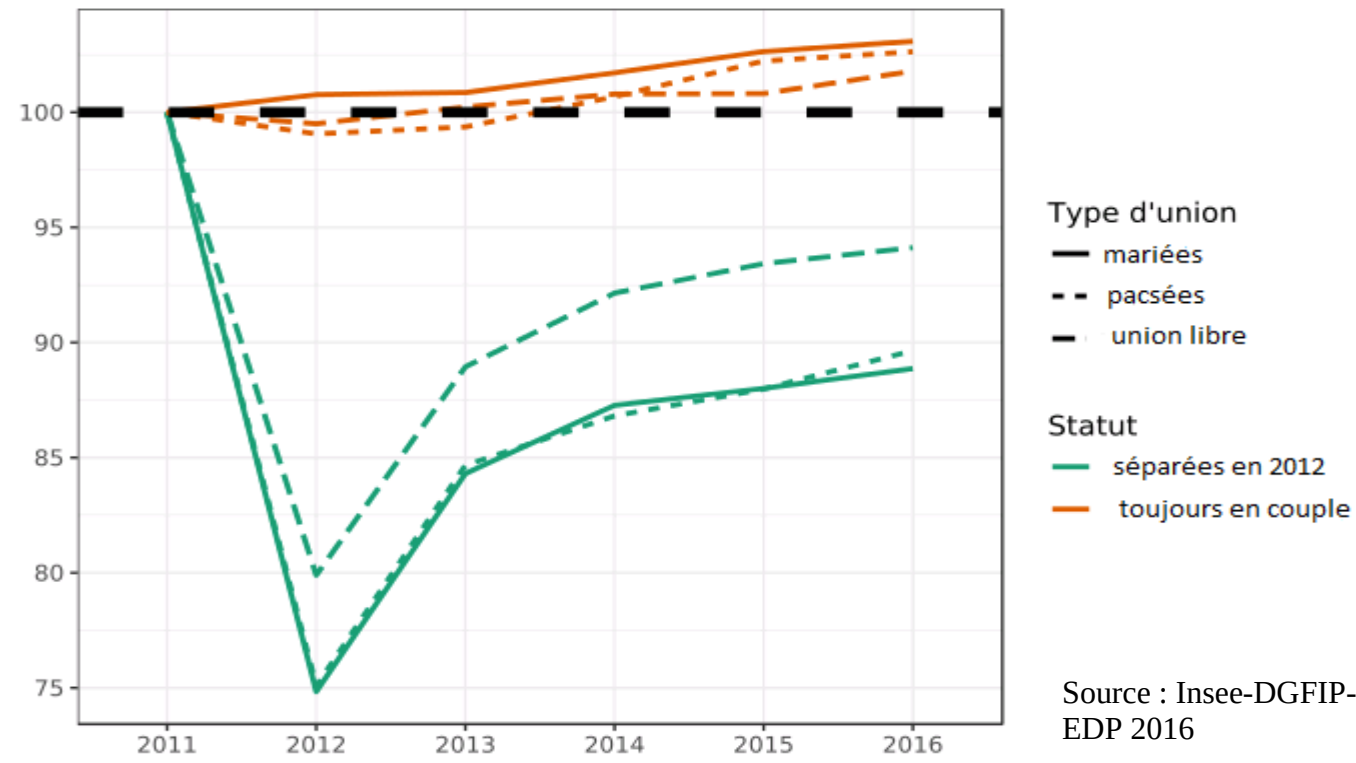
[Cliquez pour ajouter un titre](#)

- Les objectifs de ce travail sont de suivre et de tenter d'expliquer l'évolution des niveaux de vie et des revenus individuels des familles monoparentales, depuis l'année qui précède la rupture jusqu'à une éventuelle remise en couple
- Pour ce faire, on exploite les données fiscales et les données des enquêtes annuelles de recensement (EAR) de l'échantillon démographique permanent (EDP)
- On dispose de 6 années de données fiscales, de 2011 à 2016, nous permettant de suivre 5 cohortes de familles monoparentales. On suit en particulier la cohorte des individus EDP en couple avec au moins un enfant en 2011, séparés en 2012, qui se remettent ou non en couple au cours de l'une des années suivantes jusqu'en 2016
- Les données fiscales comprennent des variables sur les niveaux de vie et les revenus individuels des individus EDP, les données des EAR les caractéristiques sociales des individus suivis

- En 2015, les familles monoparentales représentent 23 % de l'ensemble des familles comprenant au moins un enfant mineur, contre 12 % en 1990
- Les femmes résidant seules représentent 84 % de ces familles
- Les familles monoparentales ont des caractéristiques sociales différentes selon le type d'union d'origine :
 - les adultes précédemment mariés sont plus âgés (41 ans en moyenne) que ceux qui étaient pacsés ou en union libre (36 ans)
 - les individus qui ont rompu un pacs sont plus diplômés (53 % diplômés du supérieur) que les autres (42 % des divorcés et 26 % des séparés)
 - les familles monoparentales issues d'un divorce ont davantage d'enfants (16 % d'entre elles comprennent au moins trois enfants) que les autres (60 % de ces familles ont un seul enfant)

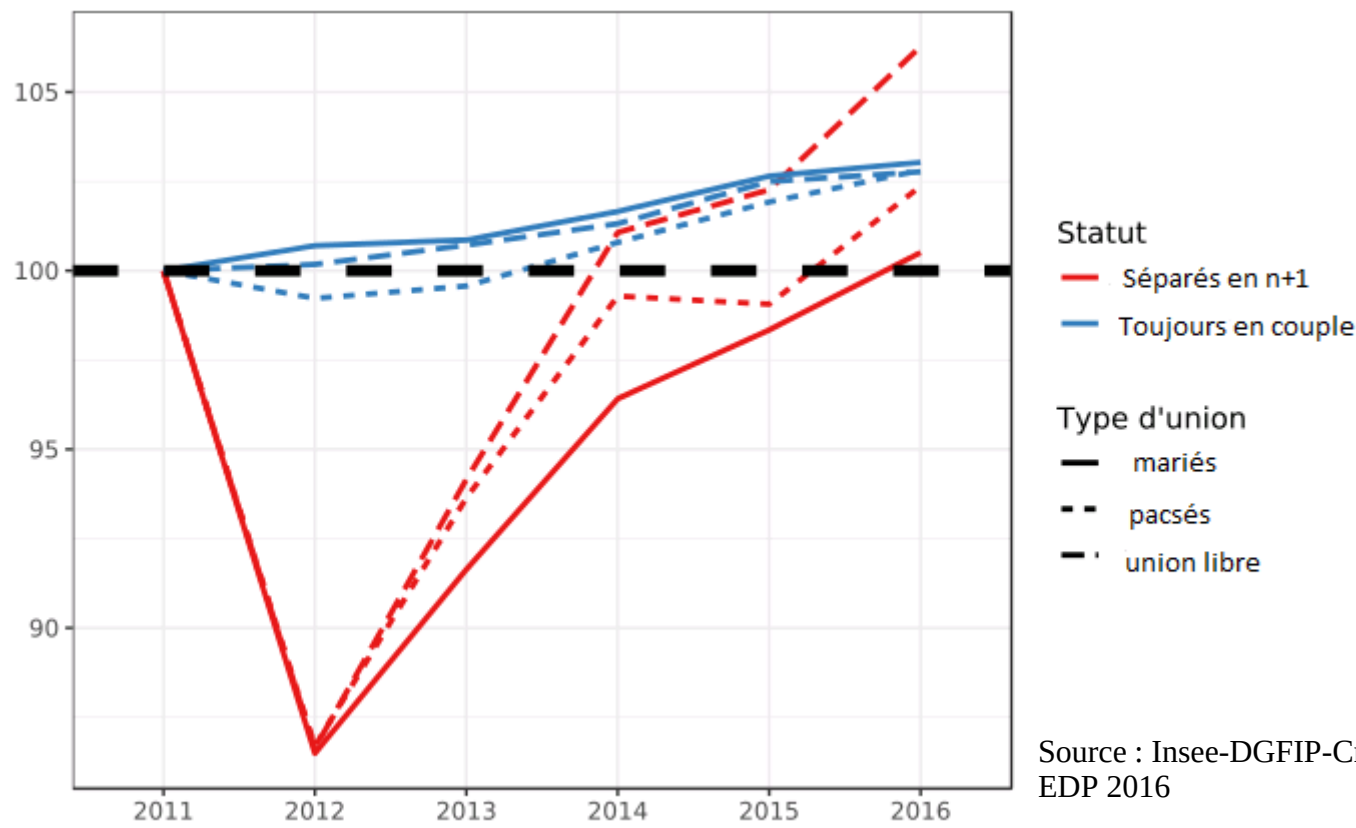
- A la suite d'une rupture, le niveau de vie des hommes entrés en familles monoparentales en 2011 baisse, en médiane, de 16 % ; celui des femmes baisse de 24 %, en médiane
- Le type d'union d'origine, ainsi que le nombre d'enfants, joue peu sur la baisse observée
- Une reconstitution rapide des niveaux de vie pour les pères, mais le niveau de vie des mères quatre ans après la rupture est toujours sensiblement inférieur au niveau de vie qui l'a précédée
- Plusieurs raisons pour expliquer ces observations :
 - les femmes ont, en général, des revenus inférieurs à ceux de leur conjoint
 - les femmes ont plus souvent la garde exclusive de leurs enfants que les hommes : 28 % des pères entrés en familles monoparentales ont au moins un enfant en garde alternée, 14 % pour les femmes seulement

- L'évolution des niveaux de vie des femmes séparées en 2012 (en vert) face à celle des niveaux de vie des femmes restées en couple tout au long de la période 2011-2016 (en orange)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, EDP 2016

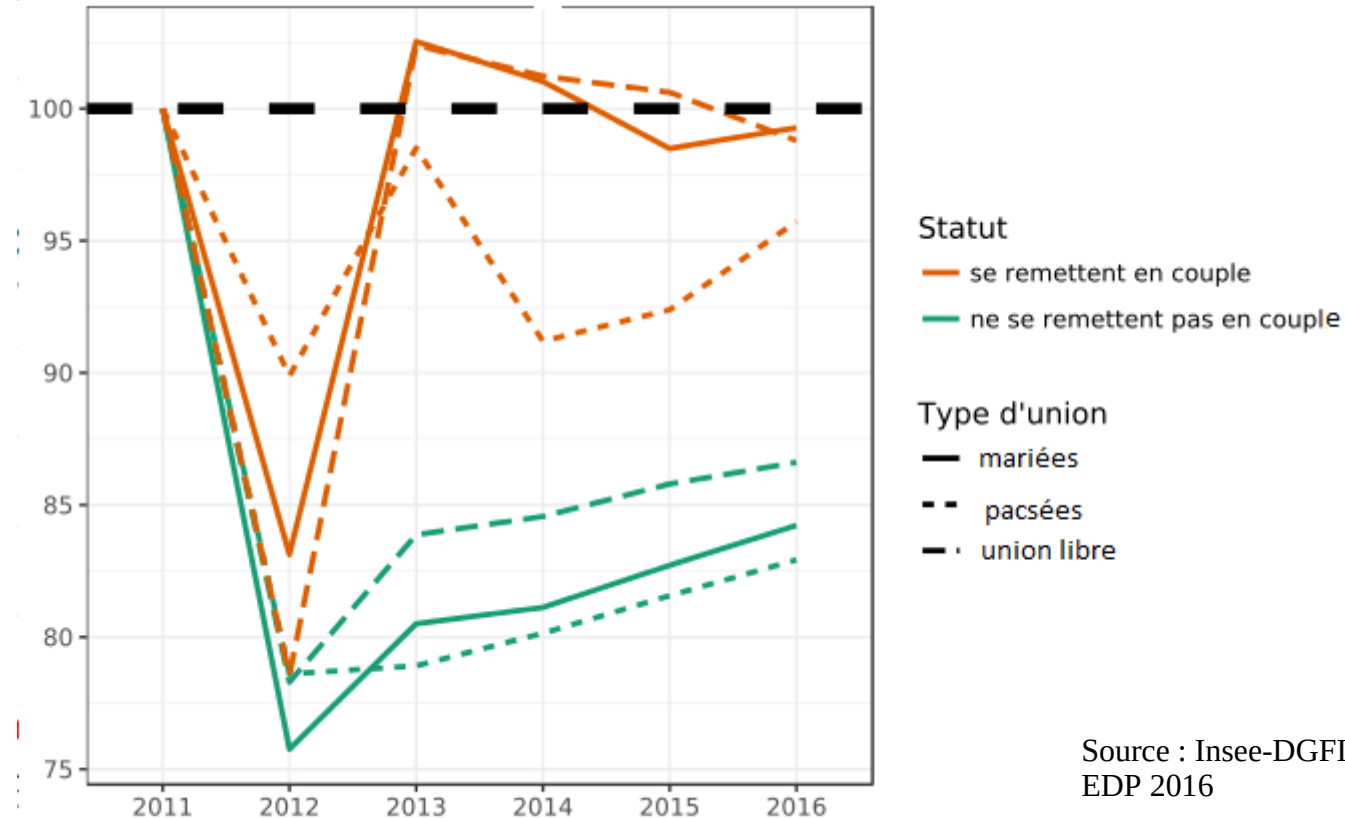
- L'évolution des niveaux de vie des hommes séparés en 2012 (en rouge) face à celle des niveaux de vie des hommes restés en couple tout au long de la période 2011-2016 (en bleu)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, EDP 2016

- L'évolution des revenus individuels à la suite des ruptures ne permet pas d'expliquer la convergence des niveaux de vie vers leurs niveaux d'origine car cette évolution est très proche de celle des individus en couple qui ne se sont pas séparés
- Les remises en couple semblent mieux expliquer l'évolution des niveaux de vie: les mères comme les pères qui se remettent en couple retrouvent leurs niveaux de vie initial lorsqu'ils retrouvent un conjoint
- Les remises en couple sont fréquentes: environ 40% des individus entrés en monoparentalité en 2012 retrouvent un conjoint au cours des quatre années suivant la rupture

- L'évolution des niveaux de vie des femmes qui se remettent en couple un an après la rupture (en orange) face à celle des femmes qui ne se remettent pas en couple (en vert)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, EDP 2016

Les déterminants des remises en couple (odds ratio)

9

	Mères	Pères
Age	1,013	0,953***
Age au carré	0,999***	1,000
Diplôme		
Sans diplôme	0,782**	0,737***
Diplôme inférieur au bac	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Bac ou équivalent	0,931***	1,133***
Diplôme supérieur au bac	0,86***	0,995
Catégorie sociale		
Agriculteur	0,818	0,983***
Artisan et commerçant	1,067	1,703***
Cadre	0,889***	1,248***
Professions intermédiaires	0,974	1,148***
Employé	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Ouvrier	1,117***	1,157***
Autre	1,064	0,818**
Nombre d'enfants mineurs		
1	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
2	0,981	1,000
3 ou plus	0,815***	0,967
Enfants en résidence alternée		
Aucun	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Au moins un	1,288***	0,682***

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, EDP 2016

- 16% des futures familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté avant leur séparation en 2012. Elles sont 31% à être sous ce seuil après la séparation. Les parents de ces familles ont davantage d'enfants, sont moins diplômés et plus jeunes que ceux issus des familles monoparentales non pauvres
- 24% des familles non pauvres avant la séparation basculent dans la pauvreté après la séparation. Mais souvent cette situation n'est pas durable: 45% d'entre elles ont un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté 1 an après la séparation. 13% d'entre elles sont toujours pauvres au bout de 4 ans
- 83% des familles qui basculent dans la pauvreté avaient un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian avant la séparation. 89% des adultes de ces familles avaient des revenus individuels inférieurs à 20 000 euros nets par an avant la rupture

Les déterminants du basculement dans la pauvreté (odds ratio)

	Mères	Pères
Revenus individuels		
1er quartile	Réf.	Réf.
2ème quartile	0,265***	0,337***
3ème quartile	0,054***	0,110***
dernier quartile	0,025***	0,014***
Age	1,056***	1,081***
Age au carré	1,000*	1***
Diplôme		
Sans diplôme	1,167***	1,525***
Diplôme inférieur au bac	Réf.	Réf.
Bac ou équivalent	0,480***	0,711***
Diplôme supérieur au bac	0,406***	0,757***
Catégorie sociale		
Agriculteur	9,571***	0,737**
Artisan et commerçant	2,150***	1,880***
Cadre	0,511***	0,736***
Professions intermédiaires	0,976	0,857***
Employé	Réf.	Réf.
Ouvrier	0,873***	1,144***
Autre	1,187***	4,4***
Nombre d'enfants mineurs		
1	Réf.	Réf.
2	1,343***	2,157***
3	1,785***	6,750***
4 ou plus		
Enfants en résidence alternée		
Aucun	Réf.	Réf.
Au moins un	0,389***	0,238***

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, EDP 2016

Retrouvez-nous sur :

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Hicham ABBAS

Division Enquêtes et Etudes
Démographiques
INSEE

Cliquez pour ajouter un titre